

■ **Schweizer et Schoepf La Chaux-de-Fonds S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt 15. Nouvelle société anonyme. Statuts du 15.12.2003. But: conception, développement, fabrication et commercialisation de bracelets en cuir et articles analogues. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Apports en nature: une partie des actifs et passifs, soit toute l'activité du secteur 'bracelets' de 'Schweizer et Schoepf S.A.', à La Chaux-de-Fonds, au sens de l'article 181 CO, selon bilan au 31.12.2002, présentant des actifs de CHF 2'221'480 (liquidités: CHF 20'915, clients: CHF 827'055, débiteurs: CHF 16'495, actionnaire: CHF 109'320, transitoires: CHF 72'695, marchandises: CHF 830'000, machines: CHF 2'000, véhicules: CHF 18'000, immeubles: CHF 325'000) et des passifs envers les tiers de CHF 1'780'128 (fournisseurs: CHF 874'572, créanciers divers: CHF 192'047, transitoires: CHF 443'149, provision: CHF 270'000,) soit un actif net de CHF 441'352, montant imputé sur le capital-actions à concurrence de CHF 100'000, en échange de 100 actions de CHF 1'000; le solde de CHF 341'352 étant affecté à la réserve générale. Convocations et communications aux actionnaires: lettre recommandée. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration d'un ou plusieurs membres: Lebet Philippe Pascal Roger, de Buttes, à La Chaux-de-Fonds, président, Blanc Jean, de France, à La Chaux-de-Fonds, secrétaire, Frossard Jean-Luc, de La Chaux-de-Fonds, à Fontainemelon, et Storrer Pierre-Alain, de Neuchâtel, à Corcelles-Cormondrèche, lesquels signent collectivement à deux. Réviseur: 'Frossard Deagostini Anthoine S.A.', à Neuchâtel.
Journal no 3070 du 18.12.2003
(02047412 / CH-645.4.096.782-1)